



# communiqué

N°: 212  
No.:

Le 4 décembre 1986

LE GOUVERNEMENT ACCUEILLE FAVORABLEMENT LES  
RECOMMANDATIONS DU COMITÉ PARLEMENTAIRE EN  
MATIÈRE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a déclaré au Parlement aujourd'hui que le gouvernement adopte la recommandation d'un Comité parlementaire spécial voulant que le Canada favorise une approche indépendante, active et internationaliste pour sa politique étrangère. Il a également déclaré que le gouvernement accepte la grande majorité des recommandations détaillées du Comité dans des domaines comme la sécurité et le contrôle des armements, le commerce, l'aide au développement, les relations avec les Etats-Unis, les droits de la personne et la dimension septentrionale de la politique étrangère du Canada. Ces recommandations donneront lieu à un certain nombre d'initiatives dans ces domaines. Quelques-unes ont déjà été mises en application.

M. Clark a fait sa déclaration en rapport avec le dépôt à la Chambre des communes de la réponse du gouvernement au rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations extérieures du Canada. La déclaration du gouvernement met fin au processus d'examen de la politique étrangère engagé par le gouvernement au printemps de 1985 avec la publication d'un document de travail sur les relations extérieures du Canada. La déclaration comprend un énoncé de la politique étrangère du Canada et des réponses à chacune des 121 recommandations détaillées contenues dans le rapport du Comité mixte spécial.

.../2

M. Clark a fait mention des audiences que le Comité a tenues dans toutes les régions du pays sous la présidence du sénateur Simard et du député Tom Hockin, et il a décrit le rapport comme "un effort sans précédent de participation démocratique au développement de la politique étrangère du Canada". Il a esquissé les divers moyens par lesquels le gouvernement a agi ou se propose d'agir pour appliquer les recommandations du Comité. Selon M. Clark, le gouvernement convient entièrement avec le Comité que le Canada peut et doit jouer un rôle de chef de file au sein des institutions multilatérales.

M. Clark a spécifiquement mentionné que le gouvernement a accepté les recommandations touchant l'exploitation du potentiel commercial des marchés de la région Asie-Pacifique, le maintien de la croissance réelle de l'aide publique au développement, la recherche avec les provinces de moyens d'attirer un plus grand nombre d'étudiants étrangers au Canada, la création au Canada d'un institut international pour aider les pays du Tiers-Monde dans le domaine des droits de la personne et du développement des institutions démocratiques, et l'adoption de mesures concrètes pour renforcer la dimension septentrionale de la politique étrangère du Canada.